



# CAP Maçonnerie

L'apprentissage, une autre façon  
de construire son avenir

Unité de Formation par Apprentissage Victorine Magne  
39 avenue du 6 juin  
14100 Lisieux  
Tél. : 02 31 61 24 00  
<http://victorinemagne.apprentis-auteuil.org>





www.vst

## Objectifs

Le CAP Maçonnerie permet d'acquérir l'ensemble des compétences pour finaliser un projet de salariat en entreprise de maçonnerie.

## Durée

- Formation de deux ans en contrat d'apprentissage sur 104 semaines (840 heures),
- 70 semaines en entreprise, 24 semaines au centre de formation, 10 semaines en congés payés.

## Conditions d'admission

- Etre issu d'une classe de 3<sup>ème</sup>,
- Etre âgé de moins de 26 ans,
- Signer un contrat d'apprentissage chez un employeur. Les candidats bénéficient d'un accompagnement dans la recherche d'un maître d'apprentissage.

## Disciplines de la formation

- Français,
- Mathématiques,
- Histoire-géographie,
- EPS,
- Technologie,
- Enseignement technique,
- Etude de construction,
- Sciences-physiques,
- Prévention, Santé, Environnement

## Salaires et aides

Les apprentis perçoivent une rémunération (sans charges salariales) comprise entre 41 % et 61 % du SMIC suivant l'âge et la convention collective de l'entreprise. Les apprentis bénéficient de différentes aides financées par le Conseil Régional de Basse-Normandie (transport, hébergement, équipement...), ont accès à l'allocation logement et à une formation quasi-gratuite.

## Et après ?

- Poursuite d'étude vers un Bac Pro I.PB (Intervention sur Patrimoine Bâti) au sein du Lycée Victorine Magne,
- Poursuite vers un autre Bac Pro dans un autre établissement,
- Entrée dans la vie active.

Com Reg N°0 Janv-2014 / Fondation d'Auveuil - N° SIREN : 775 688 799 - Crédits photos : © Jean-Pierre Pouteau/Apprentis d'Auveuil

